

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires**
En vigueur au 1^{er} février 2023

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

 Tarifs inchangés



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| Liste des services | Prix en euros |
|--|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne « CAEL ACTION ») | GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Service Alerte | 2,85 €/MOIS permettant de recevoir 12 alertes par mois soit, pour information 34,20 €/AN |
| Tenue de compte | 1,30 €/MOIS soit, pour information 15,60 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard | 43,95 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard | 43,95 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à Autorisation Systématique) Mastercard à Autorisation Systématique | 35,75 €/AN |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | 1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SECURICOMPTE Plus | 24,00 €/AN |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet | 5,00 €/VIREMENT GRATUIT |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | GRATUIT |
| Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel | 8,00 € 80,00 € |

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P.5

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance

P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement

P.8

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services

P.14

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents

P.24

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

| | | |
|--|--|------|
|  | Découverts et Crédits | P.26 |
| | Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers | |
|  | Épargne et Placements financiers | P.28 |
| | Épargne bancaire Placements financiers | |
|  | Offres pour les jeunes | P.32 |
|  | Opérations à l'étranger | P.33 |
| | Chèque Autres opérations | |
|  | Assurances et Prévoyance | P.34 |
| | Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien | |
|  | Succession | P.36 |
|  | Autres services | P.37 |
| | Protection des particuliers Magazines | |
|  | Résoudre un litige | P.41 |

Ce livret tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.ca-sudmed.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

| | |
|---|----------|
| Ouverture de compte ▲● | GRATUIT |
| Ouverture de compte de campagne électorale | 200,00 € |
| Clôture de compte ▲● | GRATUIT |
| Désolidarisation du compte joint | 42,53 € |
| Gestion mise en place des mesures de protection | 23,66 € |
| Changement d'adresse ▲● | GRATUIT |
| Service d'aide à la mobilité bancaire | GRATUIT |
| Services bancaires de base | GRATUIT |

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

| | Papier | e-relevé ¹ |
|---|----------------------|-----------------------|
| Relevé mensuel ▲● | GRATUIT | GRATUIT |
| Relevé journalier | 15,45 €/MOIS | GRATUIT |
| Relevé décadaire (3 par mois) | 4,08 €/MOIS | GRATUIT |
| Réédition d'un relevé de compte | 20,40 € MINI | GRATUIT |
| Relevé annuel des frais | GRATUIT | GRATUIT |
| Frais d'envoi de relevé papier | | |
| • 1 relevé/compte + 1 enveloppe/personne | 5,81 €/TRIM | |
| • 1 relevé/compte + 1 enveloppe/compte | 11,78 €/TRIM | |
| Relevé global des avoirs (épargne) par trimestre | 36,72 €/AN 9,18 € | |
| Relevé IFI (par année de relevé réclamée) | 61,30 €/AN | |
| Relevé de frais sur instruments financiers | GRATUIT | GRATUIT |

¹ Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

▲● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

● Services inclus dans le CAC

Tenue de compte ✨

| | |
|--|----------------|
| ● Tenue de compte ▲● | 1,30 €/MOIS |
| Tenue de compte SCI Familiale | 3,20 €/MOIS |
| Tenue de compte en devises | 15,00 €/MOIS |
| Frais de gestion non-résident fiscal UE | 4,00 €/MOIS |
| Frais de gestion non-résident fiscal hors UE | 20,00 €/MOIS |
| Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲● | 30,00 €/AN MAX |
| Frais d'envoi de courrier en recommandé | TARIF POSTAL |
| ● Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲● | GRATUIT |
| ● Forfait des opérations courantes illimitées Comportant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA | GRATUIT |

Services en agence

| | |
|--|--------------|
| Versement d'espèces ▲● | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) ▲● | GRATUIT |
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲● Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) | GRATUIT |
| Retrait d'espèces de dépannage ² (carte minute) | 8,16 € |
| Frais de location de coffre-fort à partir de | 127,50 €/AN |
| Frais de location de coffre-fort saisonnière | 40,00 €/MOIS |

Frais de recherche de documents³

| | |
|--------------|-----------------------|
| Moins d'1 an | 20,40 € |
| Plus d'1 an | de 35,70 € à 107,10 € |

Le Change

| | Billets de banque | Devises étrangères |
|--|-------------------|--------------------|
| Achat | | 6,93 € |
| Vente | | 6,93 € |
| Si commande de devises en ligne | | 3,46 € |
| Vente de devises (billets) en délivrance urgente «Pack Devises» | | 12,24 € |

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Sud Méditerranée, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

Crédit Agricole En Ligne « VISION »

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole En Ligne « ACTION »

Services inclus dans VISION + virements externes SEPA

OFFERT

Service de banque à distance par Internet

- service de bourse en ligne

Crédit Agricole En Ligne « ACTION BOURSE »

Invest Store Initial

OFFERT

Invest Store Intégral

GRATUIT

- À partir de 24 ordres par an

96,00 €

- Moins de 24 ordres par an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29, rubrique Placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet www.ca-sudmed.fr

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile, dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile²
 - Paylib entre amis³

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement

GRATUIT

Plateforme téléphonique

0,35 €/APPEL

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

| | |
|---|---------------|
| ● Alerter écopage (mensuelle) | 2,85 €/MOIS |
| ● Alerter temps réel de gestion | 2,85 €/MOIS |
| ● Alerter achat à distance | 2,85 €/MOIS |
| ● Alerter solde disponible (hebdomadaire) | 0,35 €/ALERTE |
| ● Alerter essentielle (mensuelle) - solde débiteur | 0,35 €/ALERTE |
| ● Alerter essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | 0,35 €/ALERTE |
| ● Alerter souplesse du découvert (mensuelle) | 0,35 €/ALERTE |
| ● Mini-relevés (hebdomadaire) | 0,35 €/ALERTE |

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIES DE CARTE

| | Débit immédiat | Débit différé |
|--|---|--|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte Mastercard  | 26,52 €/AN | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro/Mastercard à autorisation systématique  - Mastercard eko | 35,75 €/AN 38,76 €/AN | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard Standard  - Mastercard Globe Trotter  - Visa Classic  - Gold Mastercard - Visa Premier - World Elite Mastercard - Visa Infinite | 43,95 €/AN 40,00 €/AN 43,95 €/AN 130,25 €/AN 130,25 €/AN 300,00 €/AN 300,00 €/AN | 43,95 €/AN 43,95 €/AN 130,25 €/AN 130,25 €/AN 300,00 €/AN 300,00 €/AN |

 Carte comprise dans l'offre Globe Trotter p. 18.

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

| | Paiement comptant à Débit immédiat | Paiement comptant à Débit différé |
|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Mastercard Cartwin ¹  | 43,95 €/AN | 43,95 €/AN |
| Gold Mastercard Cartwin ¹  | 130,25 €/AN | 130,25 €/AN |
| Visa Cartwin ²  | 43,95 €/AN | Non commercialisée |
| Visa Premier Cartwin ²  | 130,25 €/AN | Non commercialisée |

Carte de retrait

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Libre Service Bancaire ³ | 21,93 € |
|-------------------------------------|---------|

Cartes qui ne sont plus commercialisées

| | |
|--|-------------|
| Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ⁴ | 28,96 €/AN |
| Visa Cartwin - paiement comptant à Débit différé  | 43,95 €/AN |
| Visa Premier Cartwin - paiement comptant à Débit différé | 130,25 €/AN |



Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum d'un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite commercialisées avant le 01/12/2022 sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 15), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 15) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CRÉDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Les cartes Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Ce sont des cartes à débit immédiat uniquement : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

⁴ La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire²

0,40 €/OPÉRATION

2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paiements par carte³

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,40 €/OPÉRATION

2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

| | du Crédit Agricole | d'une autre banque |
|---|--------------------|---|
| L'autre carte Mastercard ▲● | GRATUIT | 1,00 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT |
| Mastercard à Autorisation Systématique | GRATUIT | 1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 2 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Maestro | GRATUIT | 1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 2 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Mastercard eko | GRATUIT | 1,00 €/RETRAIT AU DELÀ DE 25 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Globe Trotter ♦♦ | GRATUIT | GRATUIT |
| - Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétis - Mastercard Mosaïque | GRATUIT | 1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS |
| - Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite | GRATUIT | GRATUIT |

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire²

3,62 €/OPÉRATION

2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres retraits d'espèces par carte³

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

3,62 €/RETRAIT

2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-sudmed.fr

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

| | |
|--|--|
| Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception | 7,54 € |
| (frais de poste inclus) à la demande du client | |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client | GRATUIT |
| Envoi carte dépannage en France | 150,00 € |
| Envoi carte dépannage à l'Étranger | 240,00 € |
| Cash dépannage | 90,00 € |
| Réédition de carte en urgence | 17,54 € |
| Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS) | 11,22 € |
| Réédition SECURICODE (en agence) | 11,22 € |
| Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration | 14,28 € |
| Frais de refabrication de la carte perdue ou volée | 14,28 € |
| Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence | 10,20 € |
| Recherche de facturette | 20,40 € |
| Frais d'opposition de la carte par le titulaire | GRATUIT |
| Capture en cas de refus de restitution carte après notification | 55,59 € |
| Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) | GRATUIT sur les interfaces digitales et agences |

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ♡ | Internet | Agence |
|---|----------------|----------------|
| Frais par virement occasionnel | | |
| • Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale | GRATUIT | 5,00 € |
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale | GRATUIT | 5,00 € |
| • Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | 5,00 € |
| VIREMENT SEPA PERMANENT | Internet | Agence |
| Frais de mise en place d'un virement permanent | GRATUIT | 16,32 € |
| Frais par virement permanent | | |
| • Vers un compte détenu au Crédit Agricole | GRATUIT | GRATUIT |
| • Vers un compte d'une autre banque | GRATUIT | GRATUIT |
| Modification d'un virement permanent | GRATUIT | 16,32 € |
| Forfait pour demande de rejet et recherches/attestations sur virements et prélèvements | | 25,50 € |
| Émission d'un virement spécifique orienté trésorerie | | 17,95 € |

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 41) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Émission d'un virement SEPA hors EEE (Suisse, Grande Bretagne...)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

| | |
|-------------------------|--|
| Frais par virement SEPA | Frais proportionnels 1,50 % avec un minimum de 24,68 € et un maximum de 63,44 € |
|-------------------------|--|

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-sudmed.fr

| | |
|---|--|
| Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale | 1,00 € par virement si montant < à 1 500 € 5,00 € par virement si montant ≥ à 1 500 € |
|---|--|

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

| | |
|---|--|
| Frais par virement occasionnel | GRATUIT |
| Réception d'un virement SEPA ▲● | GRATUIT |
| Réception d'un virement Instantané SEPA ▲● | GRATUIT |
| Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | 25,50 € |
| Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre | 25,50 € |
| Réception d'un virement SEPA hors EEE | Frais proportionnels 2,00 % avec un minimum de 19,17 € et un maximum de 34,68 € |

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 4,50 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 41), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL

| | |
|---|--|
| Frais par virement non SEPA occasionnel | Frais proportionnels 1,50 % avec un minimum de 24,68 € et un maximum de 63,44 € |
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale • Vers un compte d'une autre banque | |

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT

| | |
|---|-------------------|
| Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent | 16,32 €/OPÉRATION |
|---|-------------------|

Frais par virement non SEPA permanent

| | |
|---|--|
| • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale • Vers un compte d'une autre banque | 1,50 % avec un minimum de 24,68 € et un maximum de 63,44 € |
|---|--|

Réception d'un virement non SEPA ▲●

| | |
|--------------------|---|
| Frais par virement | Frais proportionnels 2,00 % avec un minimum de 19,17 € et un maximum de 34,68 € |
|--------------------|---|

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

| | |
|---|---------|
| ● Révocation et opposition de prélèvement SEPA | GRATUIT |
| ● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● | GRATUIT |
| ● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● | GRATUIT |
| ● Information premier prélèvement SEPA | 1,00 € |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● | GRATUIT |

Chèques

| | |
|---|-------------------|
| Paiement d'un chèque | GRATUIT |
| Remise de chèque(s) sur le compte ▲● | GRATUIT |
| Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte | J+1 |
| Délivrance d'un chéquier | GRATUIT |
| Chéquier remis en agence | GRATUIT |
| Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client | 7,54 € |
| Frais d'acheminement du chéquier en pli simple à domicile : • 1 ^{er} chéquier dans l'année • À partir du 2 ^{ème} chéquier | GRATUIT 2,55 € |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | 24,48 € |
| Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur | 24,48 € |
| Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ ✤ | 25,00 € |
| Frais de destruction chéquier non remis | 5,91 € |
| Chéquier avec talon de correspondance | 5,91 € |
| Chéquier en Catalan, chéquier USAP | 5,91 € |
| Carnet de remises de chèque personnalisées | 3,00 € |



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige ✨

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

33,00 €/MOIS

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (1^{er} chéquier uniquement)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Sud Méditerranée

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige ✨ (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro
à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises,
dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium

33,00 €/MOIS

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détoile Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium ✨

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle -
mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ² : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit
(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

15,00 €/MOIS

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA
(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium ✨ (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (1^{er} chéquier uniquement)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets
de la Caisse régionale du Crédit Agricole Sud Méditerranée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique
d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Econo-
mique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique
d'un autre établissement : 10 retraits / an

Paiement par carte¹

15,00 €/MOIS

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs
de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques
en version numérique

Offre Essentiel ✨

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS :
alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 1 / an

10,00 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit
immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic »
(cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire
un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA
(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple (1^{er} chéquier uniquement)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole Sud Méditerranée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

10,00 €/MOIS

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne « ACTION »

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

2,00 €/MOIS

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Sud Méditerranée

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko ✨

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne « ACTION »

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs

Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

2,00 €/MOIS

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00 € / chèque**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne « ACTION »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

1,00 €/MOIS

Exonération de l'ensemble des frais suivants  :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service

| | |
|---------|--------------------|
| Initial | 3,87 €/MOIS |
|---------|--------------------|

| | |
|----------|--------------------|
| Sérénité | 6,93 €/MOIS |
|----------|--------------------|

| | |
|---------|--------------------|
| Optimum | 9,28 €/MOIS |
|---------|--------------------|

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

| LE SOCLE | |
|---|--------------|
| Tenue de compte | |
| Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action | |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client (1 ^{er} chéquier uniquement) | |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client (1 ^{er} envoi gratuit) | |
| Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA | 2,34 €/MOIS* |
| Information premier prélèvement SEPA | |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : | |
| • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur | |
| • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | |
| Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) | |
| Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.37) | |

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (p.37)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

| | Découvert | Prix |
|--|----------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 € à 500 € | 2,29 €/MOIS |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) | De 501 € à 1 000 € | 3,06 €/MOIS |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ¹ | De 1 001 € à 2 000 € | 3,97 €/MOIS |
| | 2 001 € et + | 5,15 €/MOIS |

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

| | Découvert | Prix |
|--|--------------------|-------------|
| • Assurance SécuriCOMPTE Découvert | De 1 € à 300 € | 1,37 €/MOIS |
| • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) | De 301 € à 800 € | 2,19 €/MOIS |
| • Ristourne des intérêts débiteurs ¹ | De 801 € à 1200 € | 3,00 €/MOIS |
| | De 1201 € à 2000 € | 3,87 €/MOIS |
| | 2001 € et + | 5,25 €/MOIS |

MODULE BUDGET ASSURANCES

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Assurance SécuriBUDGET | 1,70 € / MOIS |
| SécuriBUDGET Premium | PREMIUM 2,00 € /MOIS |

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement:
Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium

2,80 €/MOIS
PREMIUM
4,43 €/MOIS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹

2,24 €/MOIS
PREMIUM
3,06 €/MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial « ACTION BOURSE »

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium

3,26 €/MOIS
PREMIUM
4,08 €/MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerté achat à distance
- Mini relevés (hebdomadaire)
- Alerté temps réel de gestion

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

| | |
|--|---------------------------------------|
| -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 4,00 € ET 4,99 € |
| -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 5,00 € ET 6,99 € |
| -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | COMPRIS ENTRE 7,00 € ET 8,99 € |
| -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | ÉGAL À 9,00 € ET PLUS |

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



Irrégularités et incidents ✨

Commission d'intervention ✨

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

| | |
|-------------------------|---------|
| • Plafond par opération | 8,00 € |
| • Plafond journalier | 8,00 € |
| • Plafond mensuel | 80,00 € |

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

| | |
|--------------------------------------|---------|
| • Plafond par opération ¹ | 4,00 € |
| • Plafond journalier | 4,00 € |
| • Plafond mensuel ¹ | 20,00 € |

Montant dédiée aux clients fragiles avec l'OCF.

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, se reporter à la rubrique correspondante.



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières ✨

| | |
|---|--|
| Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) | 19,50 € |
| Frais de gestion de retour de courrier (client inconnu à l'adresse > 12 mois) | 68,00 €/AN |
| Frais par saisie-attribution ou conservatoire | 111,00 € |
| Frais par paiement direct à des tiers (pension alimentaire) | 111,00 € |
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur | 10% DU MONTANT Dû AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS |
| Frais pour mainlevée de saisie attribution / ATD | 13,00 € |
| Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire | 37,00 €/CHÈQUE |

Incidents de paiement ✨

| | |
|--|----------------|
| Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | 14,50 € |
| En cas d'interdiction bancaire : | |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 30,00 € |
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 14,50 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ² | 30,00 €/CHÈQUE |
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | 30,00 €/CHÈQUE |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | 50,00 €/CHÈQUE |
| Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision | 11,00 € |

¹ Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 9,99 € GRATUIT
- Si paiement ≥ 10 € 100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si paiement < 9,99 € GRATUIT
- Si l'opération ≥ 10 € 100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

20,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 9,99 € GRATUIT
- Si l'opération ≥ 10 € 100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision

(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)

20,00 €

Frais par virement occasionnel incomplet

7,80 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision¹

- Si l'opération < 9,99 € GRATUIT
- Si l'opération ≥ 10 € 100 % du montant de l'opération avec plafond de 20,00 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision 25,00 €/MOIS
- Les frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

| | |
|--|-------------------------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

| | |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel | NOUS CONSULTER |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU |
| Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement | GRATUIT |
| Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ² | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 36.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

| | |
|---|---|
| Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel | NOUS CONSULTER |
| Eco-PTZ | NOUS CONSULTER |
| Eco-prêt « Habiter Mieux » | NOUS CONSULTER |
| Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation] | NOUS CONSULTER |
| Prêt Rachat de crédit | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier ² | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (50,00 € MINI/500,00 € MAXI) |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû | GRATUIT |
| Assurance Emprunteur ¹ | NOUS CONSULTER |

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

| | |
|---|--|
| Prêt à Taux Zéro (PTZ) | NOUS CONSULTER |
| Eco-PTZ | NOUS CONSULTER |
| Prêt à l'accession sociale (PAS) | NOUS CONSULTER |
| Prêt conventionné | NOUS CONSULTER |
| Prêt Épargne Logement | NOUS CONSULTER |
| Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) | NOUS CONSULTER |
| Crédit relais | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier ² • Montant minimum/maximum • Sur le prêt PAS | 1,00 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (500,00 € MINI/2 500,00 € MAXI) 500 € MAXIMUM |
| Assurance Emprunteur ¹ | NOUS CONSULTER |

Autres opérations liées aux crédits

| | |
|---|------------------------------------|
| Modification du compte à débiter ³ | 61,20 € |
| Modification de la date d'échéance | 61,20 € |
| Modification de la périodicité | 61,20 € |
| Modification de garantie | 306,00 € |
| Attestations diverses liées au prêt | SIMPLE 20,40 € COMPLEXE 37,12 € |
| Désolidarisation de prêt 1% du capital restant dû | MINI 500,00 € MAXI 2 500,00 € |
| Nantissement de produits financiers • Si garantie formalisée par Notaire | 280,50 € NOUS CONSULTER |

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 36.

² Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.

³ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

Autres opérations liées aux crédits

| | |
|---|----------|
| Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) | GRATUIT |
| Réédition de tableau d'amortissement | 20,40 € |
| Réaménagement de prêt | |
| • Frais de dossier de réaménagement | 306,00 € |
| • Indemnité de réaménagement ¹ | — |
| Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016 | 20,40 € |
| Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016 | GRATUIT |
| Décompte de remboursement de crédit consommation | 20,40 € |
| Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque) | 52,12 € |
| Report d'échéance (aménagement complexe) | 306,00 € |



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

| | |
|--|------------|
| Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL, LEP) | 105,57 € |
| Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ² (ACTILIBRE) | 37,12 €/AN |

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

| | |
|-----------------------|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

| | |
|-----------------------|----------------|
| Ouverture | GRATUIT |
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)³

| | |
|------------------|----------------|
| Droits d'entrée | NOUS CONSULTER |
| Rémunération | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion | NOUS CONSULTER |

¹ Une indemnité conventionnelle de réaménagement pourra, en sus, être demandée pour dédommager la Caisse Régionale du préjudice financier subi du fait de l'acceptation de la baisse du taux initial du crédit.

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

³ Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 36.

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

| | |
|---|---------------------------|
| Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres | GRATUIT |
| Transfert de compte-titres vers un autre établissement | |
| • Par compte | 115,77 € |
| • Par ligne | GRATUIT |
| Transfert de PEA/PEA-PME | |
| • Par compte | MAXI 150,00 € |
| • Par ligne cotée | 15,00 € |
| • Par ligne non cotée | 50,00 € |
| Traitement impôt étranger | 30,00 € |
| Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique | 28,15 € |
| Opposition sur titres (bons) | 54,77 € |
| Ordre annulé, non exécuté | GRATUIT |
| Frais sur titre non coté | 1,20 % AVEC MAXI 500,00 € |
| Frais sur versement dividende titres non cotés | 50,00 € |
| Mise en nominatif administré | GRATUIT |
| Mise en nominatif pur | 50,00 € |
| Pôle Bourse | 9,90 €/MOIS |
| Gestion Conseillée | 70,00 €/TRIM |
| Gestion Conseillée option Titres Vifs | NOUS CONSULTER |
| Mandat de gestion | NOUS CONSULTER |

Ordres de bourse en France

| AGENCE | | |
|--|-------------|---------------------------------|
| Compte-Titres | | PEA/ PEA-PME |
| 1,55 % du montant de l'ordre, mini 22,23 € | | 1,20 % du montant de l'ordre |
| Frais fixes à la ligne | 1,63 € | |
| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET | | |
| INVEST STORE INITIAL | | INVEST STORE INITIAL |
| • 0,70 % du montant de l'ordre, mini 8,87 € | | • 0,50 % du montant de l'ordre |
| • Frais fixes à la ligne | GRATUIT | |
| • Droits sur action | mini 3,16 € | |
| INVEST STORE INTÉGRAL | | INVEST STORE INTÉGRAL |
| • Ordre < ou = à 1 100 € | 0,99 € | • Ordre < ou = à 1 100 € 0,99 € |
| • Ordre > à 1 100 € | 0,09 % | • Ordre > à 1 100 € 0,09 % |
| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE | | |
| INVEST STORE INITIAL | | INVEST STORE INITIAL |
| • 1,55 % du montant de l'ordre mini 22,23 € | | • 1,20 % du montant de l'ordre |
| • Frais fixes à la ligne | 1,63 € | |
| INVEST STORE INTÉGRAL | | INVEST STORE INTÉGRAL |
| • Frais : cf tarifs banque à distance par Internet | | • 0,50 % du montant de l'ordre |
| • Frais fixes par ordre | 12,34 € | |
| SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) | | |
| Frais proportionnels | | 0,024 % |
| Montant minimum | | 4,08 € |

Ordres de bourse en France (suite)

AUTRES SERVICES

Commission sur OPCVM externe **0,83 % AVEC MINI DE 4,59 €**

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

Ordres de bourse sur bourses étrangères

INVEST STORE INITIAL

Opération sur bourses étrangères **0,70 %**

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution **26,82 € MINIMUM**

INVEST STORE INTEGRAL

Opération sur bourses étrangères **0,50 %**

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution **18,05 € MINIMUM**

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession **1,20 % AVEC MAXI DE 500,00 €**

Opération sur Or

Frais de courtage Achat/Vente **2,65 % AVEC MINI DE 41,41 €**

Conditionnement par sac plombé **12,64 €**

Pour toute autre prestation **NOUS CONSULTER**

Droits de garde

PAR AN

Compte-Titres

Frais de tenue de compte - droits fixes **29,58 €**

- Montant minimum **34,27 €**
- Montant maximum **400,00 €**

PEA/PEA-PME

Frais de tenue de compte - droits fixes **GRATUIT**

- Montant maximum **400,00 €**

| | Valeurs CA | | Valeurs hors CA | |
|---|---------------|---------------|-----------------|----------------------|
| | Compte-Titres | PEA/PEA-PME | Compte-Titres | PEA/PEA-PME |
| Commission proportionnelle au montant du portefeuille | 0,06 % | 0,10 % | 0,28 % | 0,30 % |
| Frais fixes par ligne | 4,08 € | 4,08 € | 4,08 € | 4,08 € |
| Frais sur Comptes Titres sans valeur et/ou < ou = à 150 € | | | | 12,44 € |
| Commission sur valeurs étrangères (CTO, PEA) | | | | 0,40 % |
| Frais par ligne en nominatif (CTO) | | | | 15,00 €/LIGNE |
| Frais par ligne sur valeurs étrangères (CTO) | | | | 15,00 €/LIGNE |

Titres non cotés

Droits de garde PEA/CTO **25,00 €/LIGNE**



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12/17 ans

| | |
|---|-------------------|
| Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black | 19,38 €/AN |
| Carte Cirrus Mozaïc de retrait | 13,26 €/AN |

Cartes qui ne sont plus commercialisées

| | |
|--|-------------------|
| Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde | 19,38 €/AN |
| Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc | 21,42 €/AN |

Paiement et retrait par carte

Voir tarification p.10.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

| | |
|--|--------------------|
| Offre Globe Trotter ❁ ♣ | 2,00 €/MOIS |
| Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.18). | |

Crédits et Découverts

| | |
|---|--------------------------------|
| Autorisation de découvert | |
| • Montant | NOUS CONSULTER |
| • Taux débiteur préférentiel | NOUS CONSULTER |
| Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans), | NOUS CONSULTER |
| Prêt étudiant | NOUS CONSULTER |
| Good Loc | NOUS CONSULTER |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû | GRATUIT |
| Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt) | GRATUIT |

Épargne et placements financiers

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Livret Tiwi (0-11 ans) | |
| • Ouverture | GRATUIT |
| • Taux brut en vigueur | NOUS CONSULTER |
| Livret Jeune (12-25 ans) | |
| • Ouverture | GRATUIT |
| • Taux brut en vigueur | NOUS CONSULTER |

Assurance

| | |
|--|--------------------------------|
| Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans | NOUS CONSULTER |
|--|--------------------------------|



Opérations à l'étranger*

Chèque

| | |
|--|--|
| Encaissement d'un chèque sauf bonne fin | 2,00 % DU MONTANT AVEC UN MINI DE 19,58 € AVEC UN MAXI DE 48,45 € |
|--|--|

| | |
|---|--|
| Encaissement d'un chèque crédit après encaissement | 2,00 % DU MONTANT AVEC UN MINI DE 19,58 € AVEC UN MAXI DE 48,45 € |
|---|--|

Autres opérations

| | |
|--|----------------|
| Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets : voir page 10 | |
| Virement non SEPA option «OUR» (frais à charge de l'émetteur) | 30,00 € |

* Notre tarification s'entend hors frais pris par la banque étrangère.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance dépendance :

fonction notamment des garanties choisies
et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :

fonction notamment des garanties choisies
et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de traitement impayé sur rejet externe
Assurance Des Emprunteurs

50,00 €/REJET

● Assurance de la Banque au Quotidien

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Plus¹

24 €/AN/COMPTE

50,40 €/AN/COMPTE

SécuriWEB

15 €/AN/COMPTE

30 €/AN/COMPTE

SécuriBUDGET

20,40 €/AN/COMPTE

SécuriPROTECTION

(l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)

24 €/AN/COMPTE

SécuriEPARGNE

3 €/AN/COMPTE

22,56 €/AN/COMPTE

SécuriLIVRETS

22,80 €/AN/ASSURÉ

SécuriZEN

22,80 €/AN/ASSURÉ

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix

Tranches de découvert

16,20 €/AN/COMPTE

<= 300 €

24 €/AN/COMPTE

de 301 € à 2 000 €

36 €/AN/COMPTE

**> 2 000 € Plafond d'indemnisation :
3 000 €/SINISTRE/AN**

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix

Tranches de découvert

16,20 €/AN/COMPTE

<= 500 €

24 €/AN/COMPTE

de 501 € à 2 000 €

36 €/AN/COMPTE

**> 2 000 € Plafond d'indemnisation :
3 000 €/SINISTRE/AN**

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE: mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Sud Méditerranée en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 029 669.

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE – Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 741 712 euros, dont le Siège social est sise 1, promenade de la Bonnette, 92230 GENEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSÈQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

**1 % DES AVOIRS AVEC
UN MINIMUM DE 81,60 €
ET UN MAXIMUM DE 714,00 €**

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

30,60 €/AN

Déclaration de succession vacante

300,00 €/AN

Frais de transfert de fonds

(hors Caisse régionale)

90,00 €



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres Services

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS

Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS

NOUS CONSULTER

- la téléassistance à domicile²

À partir de 29,90 € /MOIS

- la téléassistance mobile²

à partir de 42,90 €/MOIS

NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

48,00 €/AN

38,08 €/AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

18,00 €/AN

38,08 €/AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

12,00 €/AN

38,08 €/AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXCUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXCUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.



Autres Services (suite)

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

| | |
|---|-------------------|
| Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) | 31,60 €/AN |
| Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) | 22,90 €/AN |
| Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 27,90 €/AN |
| Maison Creative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) | 23,90 €/AN |
| Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 49,80 €/AN |
| Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) | 19,90 €/AN |
| Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) | 25,90 €/AN |



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 01/02/2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Recours internes

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : 30 rue P. Bretonneau -

BP 39 923 - 66832 Perpignan Cedex 9 [ou en écrivant à l'adresse suivante : relations.clients@ca-sudmed.fr, en indiquant votre nom, prénom, coordonnées et numéro de compte].

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 48h et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Ce Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Recours externes

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : LE MEDIATEUR auprès de la FBF - Pour le Crédit Agricole Sud Méditerranée - CS 151 - 75 422 PARIS Cedex 09 ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site Internet du Médiateur : <https://lemediateur.fbf.fr/>. La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Conditions : tous les recours internes doivent être préalablement épuisés. Vous ne pourrez vous adresser au médiateur de l'assurance qu'après avoir sollicité le Service Clients de l'assureur concerné (plus d'information sur <https://ca-assurances.com/contact-o>)

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Pour toute autre litige, le Client peut recourir à l'action civile.

Pour contacter votre agence

Pyrénées-Orientales

04 68 88 88 88

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 6j/7)

Ariège

05 61 66 26 26

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 6j/7)

SOS Cartes

09 69 39 92 91

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 7j/7)

Ecoute clients

0 974 750 968

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi)

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



SUD MÉDITERRANÉE



Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669 - Imprimerie De Bourg, Narbonne - PSM2971 - 10/2022 - Conforme aux exigences environnementales. Ne pas jeter sur la voie publique.